

QUEL AVENIR POUR LES ENSEIGNANTS SELON LE PROGRAMME DES 3 PRINCIPAUX PROTAGONISTES ?

D'abord, il est bon de rappeler quelques constats :

Combien gagne un enseignant ? PEU

- Un professeur des écoles, bac plus 5, comme un professeur certifié avec 8 ans d'ancienneté, gagne aux environs de 2162,35 euros brut
- Un professeur agrégé, avec 8 ans d'ancienneté gagne aux environs de 2745 euros brut
- Un maitre auxiliaire MA2, avec 8 ans d'ancienneté gagne aux environs de 1828 euros brut
- Un suppléant? Très mal et encore payé avec un retard indécent: comment fait-on pour vivre quand on commence à être payé qu'en janvier ou février quand ce n'est pas plus tard?

Pour comparaison : Un étudiant en école d'ingénieur peut espérer gagner, dans son premier emploi 2566 euros bruts.

On comprend pourquoi il n'y a pas foule pour passer des concours de recrutement difficiles . Par ailleurs, La refonte de la formation des enseignants a fait passer le niveau de recrutement de bac+3 à bac+5 et supprimé l'année de stage. Cette réforme a manqué toutes ses cibles : pas d'économie budgétaire dégagée, manque de suivi des nouveaux professeurs peu ou pas expérimentés, baisse du nombre des candidats...

Combien d'heures travaille un enseignant ? Autant que dans les autres professions

Un enseignant ne travaille pas uniquement 15 heures par semaine s'il est agrégé, 18 h s'il est certifié ou 27 h s'il est professeur des écoles . Ces heures qui relèvent du statut de 1950 ne tiennent compte que du face à face avec les élèves. Il faut prendre en compte les réunions, les rencontres avec les parents, les préparations de cours, les corrections de copies (un paquet de 30 copies de terminale en Histoire géographie : 6 heures intensives de correction sans compter la rédaction du corrigé).

Est-ce un métier pénible ? Oui

Il s'agit d'un métier très dur, épuisant nerveusement :

- environnement bruyant,
- Troubles musculo-squelettiques

- Attention de tous les instants,
- Programmes trop ambitieux
- Isolement,
- Pression de l'administration, des parents, de l'opinion, des examens

. Tableau des propositions des candidats concernant UNIQUEMENT le métier d'enseignant

	Moyens humains	Réforme du métier des enseignants	Revalorisation
N.Sarkosy	Globalisation Possibilité données aux collèges de répartir le temps attribué aux langues selon les langues et les années" de la 6ème à la 3ème Faire plus avec bien moins de personnel.	Annualisation Elle permettrait une récupération de plusieurs milliers d'heures. Elle consiste à définir le temps de travail non plus par un horaire hebdomadaire mais par un horaire annuel, 36 fois 18 heures par exemple pour un certifié. De fait cela permet d'augmenter très sensiblement le temps de travail à salaire égal en collège et lycée parce que le temps théorique n'est jamais effectif compte tenu des jours fériés, des examens de fin d'année etc Ces heures de travail pourraient être imposées durant les vacances. Evaluation des enseignants par les chefs d'établissement.	Aucune mention précise
F.Hollande	Augmentation du nombre d'adultes dans les établissements et la création d'un nouveau métier 60000 référents adultes supplémentaires Renforcement de l'encadrement au primaire	Revoir les rythmes scolaires, cette révision aura forcément des conséquences pour les professeurs. Silence sur le sujet Formation initiale et continue Rétablissement de l'année de stage. Les enseignants seront formés dans des Ecoles supérieures du Professorat et de l'Education, au sein des universités, qui remplaceront les IUFM.	Aucune mention précise
F.Bayrou	Maintien du nombre de postes, c'est à dire le remplacement de chaque enseignant partant en retraite. Augmenter le nombre d'enseignants	Maintien du statut de 1950. Contre l'évaluation des enseignants par les chefs d'établissement.	Aucune mention précise



Les enseignants méritent plus et mieux que ces propositions électorales souvent trop imprécises. Il est nécessaire qu'il y ait, une réflexion, sans tabou ni a-priori sur :

- Des procédures claires de recrutement et de formation véritable au métier
- Une réflexion sur les conditions concrètes du travail des enseignants, réflexion qui doit aboutir à des mesures applicables.
- Une reconnaissance des difficultés réelles d'exercice de ce métier
- La mise en place d'un service efficace des ressources humaines au service des enseignants
- Un plan précis de revalorisation du métier